

## HEADER CHECK

OTHER HEADER CHECK

Condition préalable	ENTITE / Attribut	Description de la plausibilité	ID	modifié	remarque
R1	PROCEDURE D'EXPEDITION Type d'expédition	Type d'expédition = 1 (import) SINON erreur	R117		
R56	PROCEDURE D'EXPEDITION Pays de production	SI pays de production = "CH" ou "FL" ou "LI" ALORS erreur	R118		
R71	REGLEMENT Compte douane	SI code de blocage selon les données de base du compte douane = 1 (FICO) ALORS erreur	R119		
R72	REGLEMENT Compte TVA	SI code de blocage selon les données de base du compte TVA = 1 (FICO) ALORS erreur	R120		
R65	DESTINATAIRE Pays	SI pays ≠ "CH" ou "FL" ou "LI" ALORS erreur	R121		
R63	IMPORTATEUR Pays	SI pays ≠ "CH" ou "FL" ou "LI" ALORS erreur	R122		

Condition préalable	Description de la plausibilité	ID	modifié	remarque
R51	L'attribut "Date d'échéance du délai" ne peut être utilisé que pour le type d'annonce 2 (provisoire) SINON erreur	R207		

Condition préalable	Description de la plausibilité	ID	modifié	remarque
R71, R72	SI le compte douane est "0" ALORS le compte TVA doit aussi être "0" SINON erreur SI le compte TVA est "0" ALORS le compte douane doit aussi être "0" SINON erreur	R211		

Condition préalable	ENTITE / Attribut	Description de la plausibilité	ID	modifié	remarque
R71, R72		SI code de correction "2" OU "0" ET DDI a le statut après décompte (phase 2) ALORS les attributs des comptes douane et TVA ne peuvent pas être modifiés/corrigés d'un numéro de compte sur le	R212a,b		

compte 0 (Public) ou inversement

Condition préalable	Description de la plausibilité	ID	modifié	remarque
R52	SI code de correction = 2 (correction) ou 0 (annulation) ET correction par la douane ET DDI a le statut avant décompte (phase 1) ALORS ne pas utiliser le champ "établir une nouvelle DDT" (=> laisser sur "non défini") SINON erreur	R214		

Condition préalable	Description de la plausibilité	ID	modifié	remarque
R52	SI code de correction = 2 ET correction par la douane ET DDI a le statut après décompte (phase 2) ALORS champ "établir une nouvelle DDT" = R (=> oui ou non) SINON erreur	R215		

Condition préalable	Description de la plausibilité	ID	modifié	remarque
R51, R52	SI type de déclaration = 1 (définitive) ET version préalable avec type de déclaration = 2 (provisoire) ET correction par la douane ET DDI a le statut après décompte (phase 2) ALORS le champ "établir une nouvelle DDT" doit être = 1 (oui) SINON erreur	R216		

Condition préalable	Description de la plausibilité	ID	modifié	remarque
R52, R237	SI code de correction = 2 (correction) ou 0 (annulation) ET genre de dédouanement = standard (3) ET dans la version précédente le genre de dédouanement est réduit en franchise de droits de douane (1) OU réduit passible de droits de douane (2) ALORS erreur	R234	désactivé	règle uniquement valable pour le trafic postal

Condition préalable	Description de la plausibilité	ID	modifié	remarque
R58, R108	SI le code d'office d'annonce pour le numéro de tarif en combinaison avec la clé selon les données de base = AL (Commission du commerce des vins) ET genre de trafic ≠ trafic postal (5) OU code de marchandise commercial = (marchandise commercial (1)) ALORS attribut du nom de l'expéditeur et de la ville de l'expéditeur = R SINON erreur	R264		

Condition préalable	ENTITE / Attribut	Description de la plausibilité	ID	modifié	remarque
		SI le type de mouvement de transit est 1 (importation) ALORS l'indication du bureau de douane est obligatoire SINON Erreur	R271		
Condition préalable	ENTITE / Attribut	Description de la plausibilité	ID	modifié	remarque
		SI le type de mouvement de transit est 1 (importation) ALORS l'indication de pays de production est obligatoire. SINON erreur	R272		
Condition préalable	ENTITE / Attribut	Description de la plausibilité	ID	modifié	remarque
		SI le type de mouvement de transit est 1 (importation) ALORS l'indication est obligatoire noms d'importateur, code postal, ville et pays SINON erreur	R273		
Condition préalable	ENTITE / Attribut	Description de la plausibilité	ID	modifié	remarque
		SI le type de mouvement de transit est 1 (importation) ALORS l'indication est obligatoire compte douane et compte TVA SINON erreur	R274		
Condition préalable	Description de la plausibilité	ID	modifié	remarque	
	SI code de correction = 2 ET correction par la douane ET DDI a le statut après décompte (phase 2) ALORS champ "indication des voies de droit" = Type 0 ou 1 ('sans indication des voies de droites' ou 'indication des voies de droit 60') SINON erreur	R286			
Condition préalable	Description de la plausibilité	ID	modifié	remarque	
	SI le NT est 9999.9999 et la clé statistique n'est pas vide ou nulle ALROS erreur	R294			
Condition préalable	Description de la plausibilité	ID	modifié	remarque	
	SI le ServiceType = 1 (Importation) ET code postale destinataire est 7592 ou 7563 ALROS erreur	R305			

Condition préalable	Description de la plausibilité	ID	modifié	remarque
	<p>SI le type de mouvement de transit est 1 (importation)  ET le lieu du dédouanement est 2 (Domicile)  ALORS champ Lieu de déchargement: est obligatoire.  SINON erreur</p>	R306		
	<p>SI le champ "extension TVA" = 1  ALORS le champ "No TVA" doit contenir CHE+9 chiffres  SINON erreur  SI TVA-Supplémentaire = 1  ALORS le champs No TVA doit comporter 12 caractères  SINON le champ No TVA est optionnel</p>	R309		
	<p>SI le champ No TVA comporte 12 caractères-  ALORS le champ TVA-Supplémentaire doit être égal à 1  SINON erreur</p>	R310		
	<p>Si le champ "genre de documents précédents est BAMU (Taxation au tapis roulant Mülligen Urdorf)  Alors un numéro de transitaire autorisé doit être 1000057/CHExxx, 3974/CHExxx, 7083/ohne UID, 8197/CHExxx,  8198/CHExxx, 8199/CHExxx, 8200/CHExxx, 8696/ohne UID, 8697/CHExxx, 8698/CHExxx, 8699/CHExxx, 8700/CHExxx,  9306/ohne UID, 9307/ohne UID, 9308/ohne UID, 9309/ohne UID oder 9310/CHExxx  SINON erreur</p>	R322		
	<p><b>Dès le 01.01.2016 l'annonce d' un numéro DIE est obligatoire.</b>  Si l'IDE, dans le champ IDE importateur (traderIdentificationNumber) est au format CH...9  ALORS ce dernier doit être valable selon les données de base  SINON erreur</p>	R342		
	<p><b>Dès le 01.01.2016 l'annonce d' un numéro DIE est obligatoire.</b>  Si l'IDE, dans le champ IDE destinataire (traderIdentificationNumber) est au format CH...9  ALORS ce dernier doit être valable selon les données de base  SINON erreur</p>	R343		

Condition préalable	Description de la plausibilité	ID	modifié	remarque
	Si le champ Code ZO (PlaceOfUnloading) = CH et ZO est déclaré ALORS Code ZO doit être valable selon la Gestion des clients de la douane (GCD) SINON Erruer	R346		